GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Novembre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

NOus lûmes le même jour un Mémoire de M. Marcandier, de la Société Royale d'Agriculture de Bourges, sur les avantages que le Berry retireroit de l'établiſſement & du rétabliſſement de la navigation de quelques-unes de ſes rivieres, & ſur les moyens de parvenir à ces deux fins : cette lecture nous rappella ce qui manque à notre Province, & ce qui pourroit s'y faire pour le même objet.

Le Bureau fut inſtruit dans cette même Séance du ſuffrage accordé & de la marque de diſtinction décernée à un de nos Confreres par la Société économique de Berne : cette Société avoit annoncé pluſieurs années de ſuite un Prix pour le Mémoire qui auroit le mieux traité de la nature de la préparation de l'emploi & de l'effet de divers engrais ; mais les ouvrages qui lui avoient été envoyés ne l'ayant point ſatisfaite, elle étoit ſur le point de retirer le Prix, lorſque le Mémoire que M. de Maſſac a donné ſur ce point important d'Agriculture parut en Suiſſe pour la premiere fois. L'examen de cet ouvrage détermina MM. de la Société de Berne à offrir à M. de Maſſac une Médaille en témoignage du cas qu'elle faiſoit de ſon travail ; la même lettre qui annonçoit cette nouvelle à notre Confrere, l'invitoit en même temps à reprendre cet objet, pour étendre ſes obſervations & ſes inſtructions en faveur du Public, & on lui envoyoit un petit tableau de queſtions ſur la même matiere, auxquelles il étoit prié de répondre par une ſeconde édition de ſon Mémoire : nous ſçavons tous les ſoins qu'il a pris pour ſe procurer & donner au Public les éclairciſſemens deſirés par la Société de Berne. La ſeconde édition qu'on lui demande eſt à la veille de paroître : je ne veux pas prévenir le jugement du Public ni celui des Sçavants ; mes ſentimens pour l'Auteur pourroient me faire ſuſpecter de partialité.

M. Guerin rendit compte verbalement dans la premiere Séance du mois de Juillet du nouvel eſſai qu'il venoit de faire pour un petit ſemis de mûriers blancs avec des mures fraîchement recueillies, perſuadé, diſoit-il, que c'eſt la meilleure maniere de faire lever promptement les graines : la réuſſite a prouvé la ſolidité de ſa conjecture, & c'eſt pour la ſeconde fois qu'il éprouve un pareil ſuccès.

Le même Confrere nous avoit fait eſpérer une tentative ſur l'effet nuiſible attribué au gland que mangent avidement les bêtes à laine ; mais des malheurs (*a*) qu'il ne pou-

(a) *La longue maladie & la mort d'une ſœur juſtement chérie.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

voit pas prévoir l'ont forcé ſans doute à perdre cet objet de vue pour quelque temps : nous eſperons qu'il voudra le reprendre dans des moments plus favorables & plus libres.

M. Treillard nous lut le même jour quelques obſervations ſur la maniere de percevoir la dixme du produit des fonds & ſur les nouveaux réglemens à deſirer, ſelon lui, ſur cet objet.

L'Obſervateur, après avoir parlé hiſtoriquement de l'établiſſement de la dixme, & de l'uſage de la percevoir en France, diſcute ſommairement la grande queſtion, ſi la dixme eſt de droit divin ou ſeulement de droit poſitif, & croit la trouver décidée dans la Déclaration du 13 Août 1766, qui attribue l'immunité de dixmes aux défrichements ; il fait voir enſuite les inégalités & les diſpoſitions établies par l'uſage ou par l'abus ſur la qualité de la dixme dans les différents pays, & au ſujet des différentes productions ; il s'attache à prouver, par des calculs évidents, que la dixme des grains, qui ne paroît priſe qu'à la 11^e, l'eſt néanmoins à peu près au 7^e, attendu qu'on ne fait aucune diſtraction pour la ſemence, outils aratoires & autres objets d'avances annuelles, pris ſur des revenus précédents, qui ont été dixmés une premiere fois : il finit en faiſant ſentir combien il ſeroit à deſirer que le Gouvernement voulût s'occuper de cette importante matiere, & donner une loi uniforme ſur cet objet.

Je terminai la Séance par la lecture de quelques obſervations faites par mon frere ſur les avantages qu'on peut tirer des variations comparées du barometre & du thermometre, pour préſager ſur les changemens & la durée de l'état du temps ; la ſuite des obſervations méthéorologiques fut continuée à la Séance ſuivante, & valut à l'Auteur une place d'Aſſocié Correſpondant de notre Bureau.

Ces obſervations ont été principalement occaſionnées par celles dont nous avoit fait part depuis pluſieurs années M. le Chevalier de Vivens de Clérac en Agenois. Ce ſage Spéculateur ayant obſervé des variations de temps conſtamment relatives à celles des deux inſtruments méthéorologiques comparés l'un à l'autre, mon frere crut devoir ſe régler ſur ces obſervations, pour aller à de nouvelles découvertes. Celles qu'il croit avoir faites portent ſur ſix principaux points d'appui, auxquels il faut, dit-il, ſe référer pour pouvoir donner des aſſertions fondées par rapport aux changements du temps. Ces points d'obſervations ſont la deſcente & la montée du mercure dans le barometre, comparées à l'abaiſſement ou au hauſſement de l'eſprit-de-vin dans le thermometre, la direction du vent dominant au temps de l'obſervation, les heures de la journée les plus favorables à fixer l'obſervation, la température connue de la lunaiſon, celle du temps qui a précédé l'obſervation, & enfin la différence des ſaiſons : tous ces points ſont traités en détail & avec quelqu'ordre dans le Mémoire dont je rends compte ici ; l'Auteur y diſtingue ceux qui fondent une aſſertion de ceux qui n'autoriſent qu'à des conjectures, & fixe les régles, pour éviter d'être induit en erreur : il finit par une réponſe anticipée à quelques objections qu'on peut faire contre les difficultés inhérentes à l'exactitude & à l'aſſiduité qu'il demande. Il me conviendroit peu de prononcer ſur le mérite de cette production : elle en a cependant un que je ne puis lui refuſer : c'eſt qu'elle dérive d'un deſir ſincere d'être utile.

Le Bureau crut devoir envoyer une copie de ces obſervations à M. le Chevalier de Vivens, & comme tribut de reconnoiſſance, & comme invitation à de nouvelles recherches.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle ; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 21, juſqu'au Mercredi 25 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 69 muids 8 ſept. de froment, 12 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 241 muids 10 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 36 muids de froment, 11 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 555 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 105 muids 8 ſeptiers de froment, 23

muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 897 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 74 muids 9 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 106 muids 11 ſeptiers, ce qui a fait 131 muids 8 ſeptiers.

Le Mercredi 25 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1208 muids 10 ſeptier, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 443 muids 8 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 765 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 28 ℔, le froment nouveau, de 19 ℔ 10 ß à 27 ℔, le ſeigle, de 15 à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 24 ℔ 15 ß à 30 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 11 ß 9 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

RENNES.		GRENOBLE.		METZ.		LA ROCHELLE.	
LIEUX des Marchés	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		
Auray.	26 3 7	Briançon.	27* 11 3	Longwy.	16 7 3	Barbezieux.	22 4
Breſt.	25 10	Creſt.	23 12 6	METZ.	18 18		
Hennebon.	24 7 6	Embrun.	26 5	Montmedy.	15* 12 6	Cognac.	27
Lannion.	22 10 8	Gap.	23* 8 9	Phalsbourg.	20*		
Morlaix.	19* 8 2	GRENOBLE.	25 14 3	Sarrebourg.	18	LAROCHELLE.	26 10
Nantes.	27 14 8	Buis.	25	Sarrelouis.	17		
Pontivy.	27 17 5	Montelimart.	26 13	Sedan.	19 2	Marennes.	30*
Quimper.	25 1	Romans.	25 2 6	Thionville.	17 9 1		
Redon.	26 3 7	Valence.	26	Toul.	18 7 7	St. Jean d'Angely.	22*
RENNES.	29* 4	Vienne.	25 18 4	Verdun.	19 4		
St. Brieux.	25 4			Vic.	18	Saintes.	26 12
St. Malo.	27 8 6						
Treguier.	22 17 6						
Vannes	24 4 7						
Vitré.	25 8						
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	25 5 1	From. le ſep.	25 10 7	From. le ſep.	18	From. le ſep.	25 14 4
Pain la liv.	3	Pain la liv.	2 10	Pain la liv.	2 1	Pain la liv.	2 8
Avoine le ſ.	6 17 5	Avoine le ſ.	8 2 2	Avoine le ſ.	4 16 9	Avoine le ſ.	8 18 8
Foin le q.	2 3 2	Foin le q.	2 12 6	Foin le q.	1 14 7	Foin le q.	2 6 6
Paille le q.	1 3 10	Paille le q.	1 6 8	Paille le q.	15 5	Paille le q.	1 10

ENGRAIS

Propoſé dans un Ouvrage Anglois, intitulé Georgical Eſſais (a), *comme le plus avantageux & le moins cher pour toutes ſortes de terres, traduction de M. Pingeron.*

Prenez neuf livres de potaſſe du nord de l'Amérique, qui pourront vous coûter 3 ſchellings & 6 pences, ou 4 liv. 4 ſols argent de France; briſez ce ſel alkali en petits morceaux, & mettez-le dans un vaſe de terre bien verniſſé, avec trois gallons d'eau, c'eſt-à-dire, douze pintes meſure de Paris; laiſſez repoſer ce mêlange pendant quatre heures, & ajoutez-y ſept gallons ou vingt-huit pintes de l'huile la moins eſtimée, ſoit d'olive de poiſſon ou de noix; ce qui coûtera environ 11 ſchellings & 8 pences, ou 14 liv. monnoie de France; tout le ſel alkali contenu dans la potaſſe ſera diſſous dans l'eſpace de vingt-quatre heures; ſi l'on a le ſoin de délayer ce mêlange, il en réſultera un tout qui paroîtra homogéne.

Prenez enſuite un boiſſeau de chaux éteinte & bien pilée, cinq boiſſeaux de ſable ou huit boiſſeaux de terre deſſéchée, mêlez bien le tout enſemble & joignez-le aux ingrédiens liquides dont on déja parlé. Cette compoſition ſera ſéche au bout d'un petit nombre de jours, & propre aux uſages auxquels on la deſtine.

Lorſque les matieres liquides qui entrent dans cette compoſition ſont miſes dans un ou deux *hogsheads* d'eau, dont chacun équivaut à 252 pintes de Paris, il en réſulte une liqueur qui ſert pour les arroſements; on la tranſporte dans des tonneaux ſemblables à ceux dont on ſe ſert pour arroſer les promenades dans les grandes chaleurs. Les avantages de cette huile compoſée ſont fondés ſur la théorie établie dans le ſecond eſſai, par laquelle on prouve que les huiles ſont la principale nourriture des végétaux. On peut donc conclure que l'engrais dont on vient de faire la deſcription doit être le meilleur poſſible pour les terres qui ont été épuiſées par de trop fréquentes récoltes; car il leur reſtitue des principes ſemblables à ceux qui ſe ſont diſſipés. L'Auteur Anglois prétend que la quantité dont on vient de parler, ce qui monte à 15 ſchellings & deux pences, qui font 18 liv. 4 ſols, ſuffit pour fertiliſer un acre; il obſerve encore qu'il faut mettre cet engrais immédiatement après la récolte, & l'étendre ſur la terre avec la herſe, quand on l'employe ſous forme concrete, c'eſt-à-dire, en terre.

(a) *Le Livre dont on a tiré cet extrait vient de paroître à Londres; on en trouvera l'analyſe dans le* Critical Rewiev *du mois d'Août de cette année. Ces eſſais ſur l'Agriculture, dans leſquels on conſidere particulierement la nourriture des plantes, où l'on recommande un nouvel engrais analogue aux principes de la végétation, doivent leur origine aux Georgiques de Virgile; ils ſont diviſés, comme ce Poëme, en quatre parties. La premiere a pour objet l'origine & les progrès de l'Agriculture; la ſeconde traite de la nourriture des végétaux; la troiſième contient la compoſition de l'engrais dont on va parler, & la maniere de l'employer & la quatrième enfin indique des moyens nouveaux de cultiver les terres légeres. Comme l'Agriculture a de très-grandes obligations aux Anglois, nous deſirerions ardemment que les bons Citoyens nous donnaſſent au moins les Extraits des bons Livres économiques qui paroiſſent dans leur Langue.*

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE LYON.

M. de Fleſſelles, Intendant de la Généralité de Lyon, ayant été informé qu'une maladie épizootique faiſoit périr nombre de bêtes à cornes dans la Paroiſſe de Valſonne, Election de Lyon, ainſi que dans celle de Rono & dans le Bourg de Thizy, Election de Villefranche en Beaujollois, a demandé à l'école Royale Vétérinaire établie à Lyon les ſecours les plus prompts. Le ſieur Faure, Eleve de cette Ecole, a été envoyé auſſitôt ſur les lieux. 27 bêtes étoient mortes avant ſon arrivée, 41 très-malades ont été guéries par lui, & il en a préſervé 124; c'eſt ce qui eſt prouvé par les certificats qui lui ont été donnés au bas de ſes états par MM. Berchou, Subdélégué; Rivoire & Dubosh, Syndics; Beraud, Vicaire, & Jalabert, Curé de Valſonne; Monſerand, Conſul, & Papillon, Syndic du Bourg de

Thizy ; & Farget, Syndic de Rono.

En calculant le nombre des animaux guéris ou préſervés cette année, tant par les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon que par ceux de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, on peut juger de l'efficacité des lumieres reçues dans ces Ecoles, & de la rapidité des ſuccès de ces deux établiſſements.

DESCRIPTION

D'une Serre chaude mobile, inventée par le Célébre Mathématicien Fatio Duillie, & propoſée dans ſon Ouvrage intitulé Fruit-Walls, &c. *c'eſt-à-dire, changements utiles & avantageux faits aux murailles contre leſquelles on doit appuyer des eſpalliers, en les inclinant à l'horizon, ou moyen de bâtir les murailles d'un verger de maniere que les arbres reçoivent plus de chaleur du ſoleil, & jouiſſent plus long-temps de ſa préſence que ſelon la méthode ordinaire, 1 vol. in-4°. A Londres 1699. Extrait & traduction par M. Pingeron.*

Fatio Duillie ayant démontré géométriquement qu'il ſeroit très-avantageux de changer la diſpoſition des murs des vergers, afin que les eſpalliers fuſſent plus longtemps expoſés au ſoleil, propoſe une ſerre chaude très-ingénieuſe, où l'on peut mettre des plantes très-rares. Cette ſerre ſe meut ſur un pivot, comme une grande grue ; la muraille inclinée, qui lui ſert de toît, eſt en brique ſoutenue par de la charpente ; elle forme un arc de 60 degrés. Comme la déclinaiſon du ſoleil rend tous les jours ſes rayons plus ou moins obliques & altere par conſéquent leur efficacité, Duillie rémédie à cet inconvénient en plaçant le pivot ſur lequel tourne le toît ſur un globe qui étant reçu dans une concavité ſuffiſante, permet que l'on puiſſe incliner le toît plus ou moins. Il eſt preſque inutile de dire qu'il faut qu'il y ait une entaille d'une longueur & d'une largeur ſuffiſante dans le fond de la ſerre, pour que le piquet qui ſoutient toute la machine n'arrête point le mouvement dont on vient de parler. On peut jouir continuellement, par le moyen d'une pareille ſerre chaude, de la préſence du ſoleil ſur l'horizon. Il ſeroit à deſirer que l'Ouvrage d'où M. Pingeron a extrait ce morceau fût traduit dans notre Langue ; les perſonnes opulentes y trouveroient des moyens très naturels pour avoir les productions de la terre d'une maniere ſimple & peu diſpendieuſe.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Arbriſſeaux & Arbuſtes fleuriſſans, pour former des Boſquets & orner les Parterres.

	H	B
Le Genêt Purgatif ou le Genêt Grillot		
Le Géranium couleur de feu	1	4
Le Géranium panaché		12
L'Hydrangea		12
Le Jaſmin de la Chine	1	10
Le même à feuilles étroites		4
Le Jaſmin des Indes, ou Jaſmin Jonquille		4
Le Jaſmin jaune	1	4
Le Jaſmin d'Eſpagne		4
L'Indigo bâtard	1	4
Le Lilas ordinaire		12
Le Lilas à fleur pourpre		4
Le Lilas à fleur blanche		6
Le Lilas de Perſe		4
Le Lilas de Perſe, à fleur blanche		12
Le Lilas de Perſe, à feuilles découpées	1	10
Le Lilas des Indes, ou Azedarach		12
Le Millepertuis en arbriſſeau	2	
Le Nez-coupé ordinaire		12
Le Nez-coupé de Virginie		6
L'Olivier de Boheme		12
Oziers & petits Saules, de trente ſortes		12
Le Porte chapeau	6	
Le Quinte-feuille		12
La Queue de Lion		4
La Roſe de Gueldre		
La Roſe de Gueldre à feuilles panachées		12
Roſiers à fleurs doubles, de tren-	1	4

	H	S
te ſortes	18	
Le Sanguin panachè de blanc .		12
Le Sanguin de Canada . . .		6
Le Sanguin de Virginie . . .		6
Le Sanguin à fruit bleu . . .		12
Le Séné bâtard		6
Le petit Séné bâtard		6
Le Syringa ordinaire . . .		4
Le Syringa à fleurs doubles . .		12
Le Spiréa d'Eſpagne		4
Le Spiréa à feuilles de Saule . .		4
Le Spiréa à feuilles de Saule & à fleurs blanche	1	4

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 22 Octobre* 1769.

Détails hiſtoriques ſur Hyder Aly & ſur la guerre actuelle entre la Compagnie des Indes & ce Prince Indien, extraits d'une lettre d'un Officier à ſon ami à Londres, datée du Camp de Sadgud le 24 Mars 1769.

HYDER ALY, l'Alexandre moderne de l'Orient, eſt Maure de naiſſance ; il avoit été originairement au ſervice de France, & il y a acquis une parfaite connoiſſance du métier des armes, qui eſt ſoutenu du plus heureux génie & d'un courage infatigable.

Après avoir été congédié de ce ſervice, il raſſembla environ cinquante chevaux avec leſquels il ſe rendit formidable à pluſieurs petits Princes de l'Inde, enravageant & pillant leurs pays.

Le fils d'un puiſſant Prince Marate, qui étoit en guerre avec ſon pere, ayant entendu parler des talens militaires de Hyder Aly, lui fit offrir le commandement de ſon armée : l'ambition d'Hyder Aly, qui étouffoit en lui tous autres ſentimens, le porta à accepter ces offres. Il ſe conduiſit avec tant d'habileté & de réſolution, qu'après quelques batailles, il conquit les Etats du pere, le fit mourir ; & à l'exemple de pluſieurs fameux ſcélérats, que l'Hiſtoire qualifie de grands Hommes, il prit lui-même poſſeſſion des Etats où il étoit entré en Vainqueur. Le fils indigné de ce procédé, affecta d'abord de ne point ſe douter des deſſeins d'Hyder Aly, & il tâcha de ſe concilier ſon amitié ; mais il vit bien-tôt que cet Uſurpateur vouloit s'arroger ouvertement la Souveraineté. Il en a joui depuis quelque temps ; & pour mieux s'en aſſurer, il tient en captivité ſon Prince & ſon ancien Maître, qui eſt menacé d'éprouver bien-tôt le même ſort que ſon pere.

Pour ce qui regarde ſes forces, je penſe qu'elles ſont beaucoup inférieures aux nôtres ; mais il entend mieux que nous l'art de faire la guerre dans ce pays. Ainſi que le Roi de Pruſſe, il ſait toujours en ſorte de prendre ſes quartiers ſur les terres de l'Ennemi ; & comme ſes Troupes ſont plus endurcies aux fatigues que les Européens, elles réuſſiſſent dans des difficultés que les autres ne ſçauroient jamais ſurmonter.

Nous avons détruit les Forts qu'il avoit conſtruits ; mais il en a bâti d'autres ſur des rochers, & que leur ſituation rend imprenables. Il amaſſe dans ces Forts tout le riz & les autres proviſions qu'il nous enleve par ſurpriſe & par ſtratagême. Comme il connoit ſon infériorité, il ne riſque jamais d'action générale, & il viſe à nous affamer ; ce qui lui réuſſira, ſi nous ne trouvons un prompt expédient pour l'empêcher d'enlever nos vivres. Ses reſſources ſont infinies ; nous n'avons pas plutôt ruiné un de ſes Forts qu'il en éleve auſſi-tôt un autre ; de maniere que notre ſort eſt égal à celui d'Hercule combattant l'hydre. On dit qu'il eſt ſecondé par quelques Officiers Européens, qui ont été au ſervice de l'Angleterre, & par deux principalement, dont l'un a ſervi dans le cinquante-unième Régiment, & l'autre dans le ſoixante-troiſième. Enfin nous voyons qu'il nous eſt à tous égards ſupérieur lorſqu'il s'agit d'oppoſer la ruſe à la ruſe, & il y a apparence que les ſuites de cette guerre ſeront très-fâcheuſes pour nous, à moins qu'on ne parvienne à détruire ſa Cavalerie.

Nos Cypais forment un très beau Corps de Troupes que nous employons par-tout ; la paye de leurs Officiers eſt beaucoup plus

forte que la nôtre ; & ils le méritent bien par leurs ſervices continuels.

Il n'y a pas long-temps que j'ai aſſiſté à une de leurs revues, je puis aſſurer qu'ils font leurs évolutions avec une facilité & une intelligence qui feroient honneur à pluſieurs Régimens Européens.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *4 Novembre 1769.*		MARSEILLE. *le 25 Octobre.*		MADRID *le 23 Octobre.*	
Amſterdam,	54 7 8e	Londres, .	31 ½	Paris, . .	15 11
Lond. . .	32 1 16	Amſt. . .	53 7 8e	Amſterd. .	96 ¾
Hambourg, . .	181 ¼	Cadix, . .	15 4	Londres, .	41 ¼
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 5		
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	97 .		
Livourne, .	95 ¾	Naples . .	85		
Lyon, . .	½	Gênes, . .	96 .		
		Paris, 1 p. % b.			
		Lyon. Saints, ½ p. % b			
		Montpellier, au p	60 j.		
		Piaſtres, . .	49 10		

CADIX. *le 17 Octobre.*	
Paris, . .	77 ½
Amſt. . .	96 ½
Lond. . .	41 ⅛
Madrid, ½ p. % p.	*let.*

AVIS

Pour la repriſe des Conférences annuelles & gratuites ſur la Géographie & l'Hiſtoire.

Nous réiterons avec plaiſir, au nom de M. *Philippe*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, Profeſſeur en Hiſtoire & Cenſeur Royal, l'invitation qu'il fait tous les ans à ſes Compatriotes, aux Artiſtes entr'autres, & à tous les Etrangers, d'aſſiſter à ſes Leçons publiques & purement gratuites de Géographie & d'Hiſtoire. L'affluence & l'aſſiduité des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe prouvent quels avantages on peut retirer de ſon zele pour le progrès des deux Sciences qu'il profeſſe dans Paris avec l'eſtime & la conſidération univerſelles, ainſi qu'avec la confiance & la diſtinction les plus marquées.

Son 23e Cours ſera ouvert le Dimanche matin, 19 de ce mois de Novembre, à dix heures très-préciſes, dans ſon Cabinet, *rue de la Harpe vis à-vis celle des Deux-Portes* : il continuera les autres Dimanches & Fêtes juſqu'à la Notre-Dame de Septembre 1770. M. *Philippe* eſt dans l'uſage de n'admettre à ſes Leçons que les perſonnes qui ont eu la précaution de venir s'inſcrire d'avance chez lui. Cette viſite indiſpenſable ne ſera pas pénible pour ceux qui ont réellement la volonté d'apprendre. Rien ne ſera traité dans ce Cours qu'avec l'aide des Cartes géographiques que le Profeſſeur a dirigées lui même à cette intention, & que les Eleves ſeront en état de parcourir & de meſurer, après les éléments dont ils auront été inſtruits dès les premieres Séances.

Les deux heures de Leçons ſeront employées chaque fois à la méthode d'étudier ſolidement l'Hiſtoire moderne, d'après ſa diviſion en ſix époques ; mais l'Hiſtoire de France, dès qu'on ſera parvenu au 5e ſiécle, en deviendra l'objet principal. Celle-ci même ayant été développée dans les deux Cours derniers avec d'aſſez grands détails, le Profeſſeur ne fera que parcourir les regnes de la premie e race ; il appuiera un peu davantage ſur ceux de la deuxième, & n'épargnera rien pour faire connoître avec intérêt les Rois de la troiſième, ſur tout depuis François I. juſqu'à la mort de Louis XIV.

Quand une liaiſon intime rendra preſque commune l'Hiſtoire de pluſieurs Nations de notre continent, on ne fera point difficulté d'entre-mêler les faits; dès qu'on n'y verra qu'un rapport médiocre, on les préſentera toujours dans des articles ſeparés. Les alliances politiques entre les différentes Puiſſances ayant pour baze des Traités fondés ſur le droit public, on ſe permettra d'en faire connoître quelques-uns, entr'autres celui de Weſtphalie qui a tant contribué à établir le ſyſtême de l'équilibre du pouvoir en Europe. Quantité de traits de Patriotiſme François, capables d'aller au cœur & à l'eſprit, ne ſeront point oubliés dans l'occaſion.

La découverte de l'Amérique, les Colonies qui ſe ſont établies dans les parages & les iſles de l'ancien & du nouveau Monde; les expéditions maritimes occaſionnées par l'apreté ſi vive pour les richeſſes que le Commerce produit; les armements faits contre les Corſaires d'Afrique, pour aſſurer la liberté des mers; les religions, les mœurs, les uſages, les coutumes, les forces militaires, l'induſtrie, les productions de la nature, &c. accompagneront les diviſions géographiques des pays du globe terreſtre. On oſe ſe flatter que ce plan général ſera ſenti, & qu'il ſera démontré par une exécution nette & facile, miſe à la portée de tous les Auditeurs.

DE BORDEAUX, *le 26 Octobre 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 50 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 43, petits ſucres, 38 à 40, communs, 35 à 37, tête, 31 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 29 à 32, du Cap, 28 à 31, de S. Louis, 27 à 30, de la Martinique, 25 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 à 20 ß 3 ₰, d°. marchand, 19 ß 6 ₰ à 19 ß 9 ₰, d°. vieux, 18 ß 6 ₰. Café S. Dom. la livre nouveau fin, 19 ß 3 ₰ à 19 ß 6 ₰, d°. marchand, 18 ß 9 à 19 ß, d° vieux, 17 ß 9 ₰ à 18 ß. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 15 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ 12 ß à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔ 12 à 15 ß, d°. marchand, 6 ℔ 8 ß, dito ordinaire, 5 ℔ 15 ß 6 ℔. Coton Saint-Domingue le quintal, 105 à 110 ℔, dito de la Martinique, 90 à 95 ℔; gingembre gris, 22 ℔, canefice, 38 à 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 30 à 45 ℔, cacao de la Martinique, 12 ß 9 ₰ à 13 ß, ſyrop de rafinerie le quintal, 15 ℔. Eaux-de-vie, 130 ℔ les 32 veltes.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 4 Novembre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	712		marc.
Du Perou à . . .	704		marc.
Les guinées à . . .	715		marc.
Ducats à	97	15	marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99	10	once.
Or à 20 karats à . .	83		marc.
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	52	2 6	marc.
Piaſtres, à	49		marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi 2.*	*Vendredi 3.*	*Samedi 4.*
Ac. des Indes.	. . . . .	. . . . .	1070 1072 10 .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅝.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p ⅝.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	. . . . .	847 10 845 .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	6 ½ 6 . . .
3e. Loterie.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Annuités.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Coup. d'An.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 30 mil.	FESTE.	FESTE.	50 . . . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	51 . . . .
Canada.	. . . . .	. . . . .	52 51 . . .
4e. L. Epoques.	. . . . .	. . . . .	15 14 ½ 15 .
Nouette.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	1e 400 401 ½
tirage de la C.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2e Lot. Comp.	. . . . .	. . . . .	2 ½ 2 . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p. ⅝	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 89.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François faiſant l'encombrement de 232 tonneaux, 5 Hollandois de 283, & 4 Anglois de 168 tonneaux; ſçavoir, des François la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Nieuport chargé de côtes de tabac; la *Minerve* de Cherbourg, Capitaine *Antoine Quoniam*, venant de Charente chargé de deux pieces 196 tierçons d'eau de vie; la *Pêcheuſe*, Capitaine *Guillaume Daene*, venant d'Iſlande chargé de 81 tonnes de morue provenant de ſa pêche; le *Ceſar Auguſte* du Conquet, Capitaine *Ceſar Meſcoff*, venant de Marennes avec 104 muids de ſel; des Hollandois; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, venant de Terveer avec 32 pieces de genievre; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Thomas Vanderbenden*, venant de Dort avec azur, ſucre, planches, carreaux & autres marchandiſes; l'*Anne & Adrienne*, Capitaine *Hannes Willins*, venant d'Amſterdam avec laine, acier, acier, mercerie, quincaillerie, épicerie & autres marchandiſes; la *Demoiſelle Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, venant de Fleſſingue avec 50 pieces de genievre, 42 demi-caiſſes de thé; la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant d'Oſtende chargé de différens paquets de toiles blanche & rayée, & diverſes autres marchandiſes; des Anglois, le *Jean*, Capitaine *Philippe Jubbin*, venant de Chields chargé de meules à Taillandier; le *Neptune*, Capitaine *Jean Gerret*, venant de Barcelonne chargé de 100 pieces d'eau-de-vie; le *Oack*, Capitaine *Edward Huſſey*, venant de Corck; la *Volonté d'Amis*, Capit. *James Orsbun*, venant de Rocheſter ſur leſt ainſi que le précédent.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 14 Navires François de 1522 tonneaux, 6 Hollandois de 685, 6 Anglois de 448, & 4 Danois de 358 tonn. ſçavoir, des François l'*Aimable Cecile* de Saint Pierre de la Martinique, Capitaine *Jacques Soubira*, allant à la Martinique chargé de briques, bœuf ſalé, bierre, beurre, autres vivres & autres marchandiſes des Manufactures du Pays; le *Vigilant*, Capitaine *Jacques Gaſpard*, allant au Port au Prince chargé comme le précédent; la *Jalouſie* de Boulogne, Capit. *Robert Cornu*, allant à Boulogne chargé d'eau de vie; l'*Aſſomption* de Cherbourg, Cap. *Nic. Giot*, allant à Bordeaux chargé de charbon de terre; le *Dunkerque*, Capit. *Marc Bart*; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Adrien Frederick*; le *Saint Nicolas*, Capitaine *André Berthe*, allant tous trois à Cette; le *Jean François* du Croiſic, Capitaine *Barthelemy Lemoine*; le *Jeune Norbert*, Capitaine *Mathieu Coeſter*, allant tous deux à Bordeaux; le *Saint Charles* de Dieppe ainſi que le ſuivant, Capitaine *Jean Cointrel*; le *Saint Pierre*. Capitaine *Charles Bourdon*, allant tous deux à Dieppe; la *Jeune Flore* de Saint Valery en Caux, Capitaine *François Petit*, allant à Saint Valery; la *Marie Françoiſe* de Nantes, Capitaine *Jean Chauroy*, allant à Nantes; la *Providence* du Conquet, Capitaine *Hervé Morain*, allant à Marennes ſur leſt ainſi que les neuf précédens; des Hollandois la *Dame Sara Jacoba*, Capitaine *André Schap*; le *Dauphin*, Capitaine *Thomas Ocket*, allant tous deux à Oſtende chargés de thé, porcelaine, vin, ſavon & autres marchandiſes; le *Jeune Michel*, Capitaine *Jean Verſteegh*; les *Trois Freres*, Capitaine *Michel Verſteegh*, allant tous deux à Dort avec tabac en carottes, ſucre brut, enu-de-vie, café & autres marchandiſes; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Willem Dubbelt*, allant à Schiedam avec futailles vuides; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſſen*, allant à Nieuport chargé de planches; l'*Anna*, Capitaine *Laurent Vanderſtain*, allant à Amſterdam avec tabac, ſucre & autres marchandiſes; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, allant à Terveer avec futailles vuides; des Anglois la *Britannia*, Capitaine *Jean Standbanck*; la *Nancy*, Capitaine *Lanne Cannon*, allant tous deux à Londres chargés d'eau-de-vie & différentes autres marchandiſes; le *Prompt Retour*, Capit. *Thomas Kinght*, allant à Faro chargé de thé, tafia & autres; le *Robert & Anne*, Capitaine *Robert Richardſon*; la *Providence*, Capitaine *Alexandre Davidſon*, allant tous deux à Sunderland; la *Diligence*, Capitaine *Alexandre Phily*, allant à Newcaſtle tous trois ſur leſt; des Danois la *Marie*, Capitaine *Anders Foyen*, allant à Tonsberg chargé de pommes; le *Dauphin*, Capitaine *Peder Thomaſſen*, allant à Mandall; l'*Emanuel*, Capitaine *William With*, allant à Sandifiord; le *Sauveur*, Capitaine *Euvold Hansled*, allant à Chriſtiania tous trois ſur leſt.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 4 Novembre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

DANS la Séance du 21 Mars ſuivant, nous nous occupâmes de la lecture des délibérations du Bureau de Limoges des 16 Janvier & 20 Février précédents. Dans la premiere ſe trouvoit une obſervation de M. du Cluſeau ſur le ſervice que rendent les renards en empêchant la trop grande multiplication des rats, mulots, loirs, lapins & autres quadrupédes nuiſibles aux bleds; ce qui a engagé, dit il, le Parlement de Bourgogne à défendre de détruire les renards dans l'étendue de ſon reſſort. Un tel Réglement, qui paroît futile au premier coup d'œil, l'eſt au fond bien moins qu'on ne penſe: les dégâts que font les lapins, les rats, loirs, mulots & autres engeances deſtructives des grains & des légumes, ainſi que des bourgeons des vignes, doivent en effet nous faire deſirer que les animaux qui les détruiſent ne ſoient pas détruits eux-mêmes & ſe multiplient davantage, aux riſques même des petits dégâts qu'ils peuvent faire ſur nos volailles; il en coûte moins de perdre quelques œufs ou quelques volailles, que de voir dévaſter une vigne ou un champ de bled; & tout bien peſé, peut-être devrions-nous deſirer d'avoir dans le touffu de nos bois un plus grand nombre de renards, attendu que ce ruſé quadrupede ne vit que de ſa chaſſe. J'ajoute à l'obſervation de M. du Cluſeau que les fouines & les belettes qui nous coûtent, ſans comparaiſon, moins à nourrir que les chats domeſtiques, quoiqu'elles faſſent périr un bien plus grand nombre de rats, devroient être moins pourchaſſées par ceux qui ſçauront apprécier le ſervice qu'elles rendent.

Dans les deux Séances du mois d'Avril, notre Bureau s'occupa à voir, à diſcuter & à ſentir l'importance de la moûture économique nouvellement introduite à Paris & aux environs (*a*); le Mémoire fait à ce ſujet, & inſéré dans le ſecond tome des Ephémerides du Citoyen de cette année, met les avantages de cette méthode dans un ſi grand jour qu'il ne pouvoit manquer d'exciter en nous le deſir & l'eſpérance de voir introduire cette méthode dans nos climats. Cette eſpérance commence à ſe réaliſer en partie, par la détermination priſe par M. Turgot d'établir un moulin économique ſur la Vienne, tout près de Limoges.

La lecture d'une nouvelle lettre de M. Graſlin, inſérée dans le Journal d'Agricul-

(a) *L'Auteur de la Gazette d'Agriculture, a fait voir qu'elle étoit connue depuis longtemps, & il a nommé les endroits où elle étoit établie.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ture (Mars) de cette année, contraire aux principes établis dans celle de M. Treillard, dont il a été queſtion au ſujet de la Séance du 8 Février 1767, nous engagea à prier ce Confrere de réſoudre les difficultés apparentes qui lui étoient propoſées par M. Graſlin, relativement à l'influence de l'induſtrie ſur les matieres premieres : la replique de M. Treillard, victorieuſe en raiſons, & aſſommante par un trait d'illuſion placé très à propos, paroît avoir fini la diſpute. L'accueil favorable du Journaliſte des Ephémérides, qui a publié cette replique, confirme la bonne idée que nous en avions déja conçue ; ſa briéveté ne permet pas de l'analyſer ; il faut la lire en entier pour n'en rien perdre.

Je préſentai à la premiere Séance du mois de Mai quelques échantillons de la laine donnée par les beliers métis, que j'avois reçus de M. Turgot ſur la fin de l'année précédente. La bonne qualité de cette laine excita de nouveau les vœux de l'Aſſemblée pour l'importation & la multiplication de cette race. Je penſe que les nouveaux échantillons que je préſente aujourd'hui (*a*) auront à peu près le même accueil, & je ne veux pas laiſſer ignorer au Public que M. Turgot, qui m'a toujours donné de bonnes eſpérances pour une nouvelle importation, vient de me marquer qu'elle n'a été tant retardée que par les retards des paſſeports que l'on attend du Gouvernement d'Eſpagne.

Je ſoumis dans cette même Séance à l'examen du Bureau la queſtion ſuivante : *ſi, attendu la grande conſommation de froment qui ſe fait dans ce Royaume pour la poudre à poudrer, & le grand avantage qui réſulteroit d'un moyen aſſuré de diminuer cette pure perte d'une ſubſtance précieuſe, il ne conviendroit pas que notre Société propoſât un Prix en faveur de celui qui parviendroit à indiquer une matiere priſe dans le genre végétal, mineral ou animal, qui, ſans pouvoir nuire à la ſanté, ni altérer en aucune maniere la qualité des cheveux, pût remplacer la poudre dont on ſe ſert actuellement, & en reunir tous les avantages* (*b*). La modicité & les autres deſtinations des fonds de notre Bureau ne nous ont pas permis de ſtatuer encore ſur cet objet ; & on nous dit que cette découverte a déja été faite en Angleterre : il eſt bien à deſirer qu'elle ſe communique dans toute l'Europe, où la manie d'avoir les cheveux blanchis preſqu'au ſortir du berceau, eſt devenue ſi générale.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

(a) *Le Secretaire avoit fait porter à l'Aſſemblée des échantillons de pluſieurs qualités de laine, qui firent juger du ſuccès préſumé de l'importation projettée.*

DE NANTES.

Les pluies de l'année derniere, & qui ont continué juſqu'à la fin de Mars de cette année, furent cauſe qu'on ne put enſemencer toutes les terres : celles ſituées dans des lieux bas ont reſté incultes, & cela eſt cauſe que la récolte des bleds n'a pas été fort abondante : cependant ce qu'on a recueilli eſt de bonne qualité.

Quant aux vignes, elles promettoient, après la Saint Jean une vendange aſſez conſiderable ; mais les ſéchereſſes de l'été les ont fait un peu couler ; & les gelées qu'elles ont eſſuyées dans les quinze premiers jours d'Octobre ont durci la peau du gros plant & l'ont empêché de mûrir. En général on eſt moins mal-traité dans le Comté Nantois que l'année derniere : les vins ſont meilleurs ; mais on prévoit déja qu'ils ſeront durs, parce que, dans la crainte de nouvelles gelées, on s'eſt preſſé de faire vendange.

DE LA ROCHELLE, *le 10 Octobre 1769.*

Les vendanges ſont finies aux environs de cette Ville ; il eſt ſurvenu pendant qu'on les faiſoit des gelées qui ayant durci les raiſins, les ont empêché de rendre autant de vin qu'ils auroient fait, ſi le temps eût été plus doux. On eſtime que ce contre-temps a diminué la récolte d'un ſixième, & que dans cette Province elle n'eſt en général que d'un quart plus forte que celle de l'année derniere ; mais le vin eſt de meilleure qualité.

(b) *M. Sarcey de Sutieres a propoſé dans la Gazette d'Agriculture l'uſage de la plante appellée* niello.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.

LIEUX des Marchés.	PRIX		
	l.	ſ.	d.
Béfort.	23*		
Colmar.			
Haguenau.	19	5	10
Landau.	15*	18	8
Scheleſtat.	20	19	5
STRASB.	19	9	4
wiſſembourg.	18		

PRIX COMMUNS.

From. le ſep.	19	8	10
Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	6	2	1
Foin le q.	2	3	4
Paille le q.	1	10	11

LIMOGES.

LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.
Angoulême.	25*	11	6
Bourganeuf.			
Brive.	24	3	4
LIMOGES.	22	10	
Tulle.	20*	15	7

PRIX COMMUNS.

From. le ſep.	23	5	1
Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	5	4	7
Foin le q.	1	15	
Paille le q.	1	2	7

MONTAUBAN.

LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.
Cahors.	25	9	2
Cauſſade.	26	17	6
Figeac.	23	11	8
Gourdon.	23	14	10
Lauzerte.	27*	2	3
Milhau.	23	15	
Moiſſac.	26	5	
MONTAUBAN.	22*	12	6
Murdebarrez.	25	5	4
Rhodez.	23	15	
Ste. Affrique.	23	4	
St. Antonin.	23	15	9
Villefranche.	23	8	2

PRIX COMMUNS.

From. le ſep.	24	10	6
Pain la liv.		2	6
Avoine le ſ.	7	10	3
Foin le q.	2	3	3
Paille le q.	1	2	5

MOULINS.

LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.
Aubuſſon.	26	8	
Château-Chi.	26*	8	
Decize.	22	4	
Evaux.	25	5	3
Gannat.	19	6	8
Gueret.	24		
Montluçon.	20	16	
Montmarault.	19*	4	
MOULINS.	21	8	6
Nevers.	23	4	
S. Pierre le M.	20	14	
St. Pourçain.	19	4	

PRIX COMMUNS.

From. le ſep.	22	10	2
Pain la liv.		2	9
Avoine le ſ.	5	6	7
Foin le q.	1	19	9
Paille le q.		15	6

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 18, juſqu'au Samedi 21 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 25 muids 10 ſept. de froment, 10 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 353 muids de farines; il reſtoit de l'autre marché 44 muids de froment, 14 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 438 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 69 muids 10 ſeptiers de froment, 24 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 791 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 74 muids 10 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 134 muids 4 ſeptiers, ce qui a fait 209 muids 2 ſeptiers.

Le Samedi 21 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1095 muids 2 ſeptier, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 385 muids 1 ſeptier; de ſorte qu'il en eſt reſté 710 muids 1 ſeptier.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 27 ℔ 15 ß, le froment nouveau, de 20 à 28 ℔, le ſeigle, de 14 ℔ 10 ß à 18 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 24 à 30 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de

1# 11ß 9d. à 2# 7ß 6d. le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1# 3ß 3d. à 2# 10ß 9d. auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 2ß 9d. à 3ß la *liv.*; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2ß 3d. à 2ß 6d.; idem de Paris, de 2ß 6 à 2ß 9d.; pain bis clair, de 2ß 3d. à 2ß 6d.; pain bis de Paris, de 2ß à 2ß 3d.

DESCRIPTION

Des Bergeries pour les moutons, telles qu'on les conſtruit en Eſpagne, tirée du Traité d'Agriculture d'Alfonſe de Herrera, traduction de l'Eſpagnol par M. Pingeron ſur l'édition faite à Madrid par Carlos Sanchez, en 1645.

Il convient que les moutons reſtent à l'abri dans les bergeries pendant quelques mois de l'année, ſur-tout dans les pays où les hyvers ſont très-rigoureux. Nos Lecteurs verront avec plaiſir que nous nous ſommes occupés du ſoin de leur enſeigner la conſtruction de ces aſyles, quoique le moindre toît ou tout autre abri pût y ſuppléer dans l'Eſpagne. La grandeur de ces écuries doit être proportionnée au nombre de brebis que le Fermier croit pouvoir nourrir ; il faut que la principale porte ſoit tournée vers l'orient ou vers le midi, puiſqu'il eſt raiſonnable de la mettre du côté où le ſoleil ſe montre le plus chaud pendant l'hyver. Le toît ſera beaucoup plus bas que dans les écuries ordinaires, afin que la chaleur s'y concentre plus volontiers; leur longueur doit ſurpaſſer de beaucoup leur largeur, pour la même raiſon. Le ſol ſur lequel ces étables ſeront bâties ira en pente, afin de faciliter l'écoulement de l'urine des moutons, & que l'on puiſſe nettoyer ces animaux avec plus de facilité : le vent ne doit point pénétrer dans les bergeries ni aucune ſorte d'humidité. On aura grand ſoin de donner aux moutons de la paille bien ſéche pour litiere, & que leur laine ne s'embarraſſe point dans le fumier, & ne ſoit pas mouillée par leur urine ; ce qui porte un grand dommage aux toiſons. Ces inconvénients donnent encore la galle aux moutons, & pluſieurs autres maladies. on levera le fumier le plus ſouvent qu'il ſera poſſible, pour en former des monceaux qu'on laiſſera pourrir pour l'utilité des Cultivateurs qui regardent la fiente de brebis comme le meilleur engrais. Il faut avoir ſoin de brûler dans les bergeries de la corne de cerf, du bois de cédre, du romarin, du genievre & autres plantes odoriférantes qui en éloigneront les ſerpens & autres animaux venimeux. L'odeur du lait les attire, & ils font beaucoup de mal aux brebis, & donnent quelquefois la mort au Berger. On obſervera donc de faire ſouvent de pareilles fumigations (a) & de tenir les bergeries les plus propres qu'il ſera poſſible. Extrait du chap. 30 du 5^e^ Livre.

RECETTE

Pour la guériſon des bleſſures que le joug cauſe au col des bœufs (b), *tirée du* Maniſcalco iſtruito, &c. *traduit par M. Pingeron.*

Ces accidents arrivent aux bœufs quand ils travaillent trop long-temps pendant un temps pluvieux, ſoit en labourant, ſoit en menant le char. Ils peuvent avoir encore pour principe des jougs mal faits, que l'on doit réformer dès qu'on s'en apperçoit. Si l'on voit le mal dans ſon principe, & qu'il n'y ait que de l'enflure avec beaucoup de chaleur, il convient de faire ſaigner l'animal & d'appliquer ſur ſon col le déterſif ſuivant.

Prenez du ſuc de plantin avec celui de joubarbe, des blancs d'œufs, des feuilles de mûriers, du bol d'Arménie & un peu de plâtre ; vous réduirez en poudre très-fine ces deux derniers articles ; appliquez ce médicament ſur le ſiege du mal, l'enflure & la douleur ſe diſſiperont en peu de temps. Si l'un & l'autre ſont également rébelles, on appliquera le réſolutif ſuivant.

(a) *Ces fumigations, qui ne peuvent faire que beaucoup de bien aux brebis, ſont cependant moins néceſſaires dans nos climats temperés où les ſerpens & autres bêtes venimeuſes ſont moins communs que dans les pays chauds, dont ils ſont le fléau.*

(b) *On eſt dans l'uſage de faire poſer le joug ſur le col des bœufs ; ce qui ſe pratique encore dans pluſieurs autres Pays, même en France.*

Prenez de la jusquiame, de la mauve & de la branc-ursine, de chacune une poignée, que vous ferez cuire dans de l'eau commune; lorsque ces feuilles seront cuites, prenez-en le plus tendre que vous broyerez de maniere qu'elles forment une espece d'onguent; vous le mettrez ensuite dans une marmite de terre, & vous y ajouterez un peu de la décoction desdites feuilles, avec du beurre, du sain doux, de la fleur de farine, du safran, selon qu'il en sera besoin, & vous ferez cuire de nouveau le tout ensemble; vous appliquerez deux fois par jour de ce mêlange sur le siége du mal, & vous le fixerez avec des bandes de toile. Lorsque cette portion du col de l'animal, qui est affectée, viendra à suppuration, il faudra y donner un coup de lancette & faire une incision qui soit telle que la matiere purulente puisse avoir un écoulement naturel. On continuera à mettre cette composition émolliente autour du mal, & vous mettrez de l'onguent verd avec de l'étoupe, ou une plume dans l'incision. Cet onguent se fait de la maniere suivante.

Prenez une livre d'huile d'olive, un demi-verre de suc de sureau & autant de suc de morelle, une demi-livre de sain-doux, & faites bouillir le tout jusqu'à la consomption desdits sucs, vous ajouterez ensuite autant de cire jaune qu'il en faut pour donner aux huiles une certaine consistance: lorsqu'il sera parfaitement liquide, après l'avoir fait fondre une seconde fois, vous l'ôterez du feu & y ajouterez trois quarterons de verd de-gris de Montpellier réduit en poudre très-subtile; vous le mêlerez parfaitement avec la spatule jusqu'à ce que cet onguent commence à prendre une sorte de consistance; vous vous en servirez froid. Il convient à toutes les playes des animaux où il y a suppuration, pour ronger les chairs molles; on le fixe avec de l'étoupe & des bandes de toile sur les endroits où l'application de cet onguent est réputée nécessaire.

Annonces de livres.

Le Commerce des Vins réformé, rectifié & épuré, ou nouvelle méthode pour tirer un parti sûr, prompt & avantageux des récoltes en vin, &c. Par M. C. S. Avocat au Parlement de Paris; (M. Brac fils, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon), vol. in-8°. 2 livres 8 sols broché, & in-4°. sur très beau papier, 6 liv. broché. Il y en a très-peu de ce format. A Amsterdam, & se trouve à Lyon, chez L. Jos. Berthou, Libraire; & à Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de Beauvais.

Si cet Ouvrage répond à son titre, il n'est point douteux qu'il ne soit de la plus grande utilité pour les propriétaires de vignobles; mais comme nous ne connoissons ce Livre que par son titre, nous ne pouvons en porter aucun jugement, ni le faire connoître plus amplement au Public.

Traité Historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les Trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les Arts & Métiers. Par M. Buc'hoz, Médecin Naturaliste Lorrain, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Membre du Collége Royal des Médecins de Nancy & de plusieurs Académies, tome 9. A Paris, Chez Durand neveu, Didot le jeune, & Cavelier.

Il ne reste plus à l'Auteur que le 10^e^ volume à publier, pour arriver au but qu'il s'étoit proposé. Le succès que cet Ouvrage a eu fait l'éloge du travail de M. Buc'hoz, qui ne cesse d'enrichir tous les jours l'Histoire Naturelle par la publication de ses Feuilles Périodiques sur les trois regnes, & par divers autres écrits où l'on reconnoît l'homme qui cherche à être utile à l'humanité. Nous avons annoncé les précédents volumes de ce Traité des Plantes. Celui-ci contient les plantes *céphaliques* & *aromatiques*; les plantes *ophtalmiques*; les plantes *stomachiques* & *vermineuses*; les plantes *fébrifuges*; les plantes *hépatiques*, & les plantes *carminatives*. Toutes les Planches des dix volumes ont été distribuées, comme nous l'avons annoncé dans le temps; ce qui forme une collection très-agréable & très-utile. A la fin du dixième volume il y aura un avis au Relieur pour l'arrangement de ces Planches qui sont au nombre de deux cents.

Essai sur l'Histoire naturelle de la Taupe, & sur les différents moyens qu'on peut employer pour la détruire, avec Figures. Par M. de la Faille, Secretaire Perpetuel de l'A-

cadémie des Belles-Lettres & de la Société d'Agriculture de la Généralité de la Rochelle, Honoraire de l'Académie Impériale Franciſienne des Sciences & des beaux Arts d'Augsbourg, &c. A la Rochelle, chez Jerôme Legier 1769, vol. in 8°.

L'Auteur, déja connu par pluſieurs excellents Ouvrages, ne ſe contente pas dans celui-ci de nous donner la deſcription générale de la taupe ; il en cherche encore les diverſes eſpeces & nous les fait connoître. La deſcription qu'il fait de celle du Canada eſt très-curieuſe & toute neuve. L'Auteur, pour la rendre plus intelligible, a fait graver la figure de cet animal qui a des différences ſenſibles avec les nôtres. M. de la Faille termine ſon Ouvrage par les divers moyens qu'on peut employer pour détruire la taupe, & il donne une deſcription très-circonſtanciée des taupieres avec leſquelles il en a pris un grand nombre. Ces taupieres ſont auſſi gravées dans l'Ouvrage, qui nous a paru de la plus grande utilité, & en même temps très-bien fait.

Nota. Comme on n'eſt pas à portée d'avoir dans tous les pays d'habiles Ouvriers pour faire des taupieres, on ſeroit peut-être bien aiſe d'avoir un ſecret plus facile pour détruire les taupes, ou du moins les éloigner.

Nous avons éprouvé ce ſecret dans des jardins à la campagne, où il a très-bien réuſſi. Il s'agit d'avoir de la graine d'une plante nommée *ſtramonium fructû ſpinoſo rotundo ſemine nigricante.* Pit. Tournef. *Pomum ſpinoſum.* J. B. Raii Hiſt. &c. en François, pomme épineuſe, ou herbe aux Sorciers. Semez cette graine au printemps, & chaque grain produira une forte plante à larges feuilles, & qui s'éleve à plus de trois pieds ; elle a une odeur forte & même fétide ; il eſt dangereux de la flairer longtemps, ſur-tout lorſqu'on l'a fortement agitée. Elle eſt narcotique & propre à épaiſſir les humeurs. Lorſque les fleurs de cette plante ſont paſſées, il naît un fruit rond & épineux, comme l'envelope du marron d'Inde, mais dont les pointes ſont plus piquantes. La groſſeur de ce fruit eſt à peu près comme celle d'une noix ordinaire. Si l'on a cinq ou ſix plantes de *ſtramonium* miſes en différents endroits dans un potager, on peut être aſſuré que les taupes s'en éloigneront, & n'y feront plus de ravage.

On ſe ſert du fruit du *ſtramonium* de la maniere ſuivante. Il faut le cueillir lorſqu'il eſt mûr & que les piquants ſont bien fermes, vous le placez alors à l'ouverture d'une taupiniere ; la taupe en voulant ſortir ſe pique le bout du nez, & l'on ſçait qu'il ſuffit de tirer du ſang de cette partie de la taupe pour la faire périr. Cette épreuve a toujours été faite avec ſuccès par pluſieurs Jardiniers. On peut trouver de la graine de *ſtramonium* dans tous les jardins de Botanique ; la plante eſt annuelle.

La taupe, ſuivant l'avis de pluſieurs Obſervateurs, ne fouille que pour courir après les vers qui ſont ſa nourriture (*a*) ; & en effet, on la voit plus travailler à fouiller au dehors dans les temps humides que dans les temps ſecs. On prétend que le mulot n'eſt pas aſſez fort pour former un terrier, & qu'il ſe ſert de celui que la taupe fait pour elle. Si ces obſervations ſont vraies, il s'enſuivroit qu'en trouvant moyen de détruire les vers de terre, on ſouffriroit moins du ravage de la taupe, & qu'en détruiſant celle-ci, on ne ſeroit plus incommodé des mulots. Nous laiſſons cet examen aux habiles Agriculteurs qui ſont en même temps verſés dans l'Hiſtoire Naturelle.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Arbriſſeaux & Arbuſtes fleuriſſans, pour former des Boſquets & orner les Parterres.

	H	B
L'Aliſier de Virginie	1	4
L'Althæa frutex à fleur rouge .		6
Le même à fleur blanche . . .		12
L'Amandier nain ſimple . . .		4

(a) *On aſſure qu'elle ne touche point aux plantes, & que c'eſt le mulot qui les ronge en ſuivant les traces de la taupe.*

	℔	ß
L'Amandier nain à fleurs doubles .	1	4
L'Amelanchier		6
L'Amelanchier à fruit rouge ou cotonaſter		12
L'Apocin de Montpellier . .	1	4
L'Arbre à la puce ordinaire . .		4
L'Arbre à la puce à petites feuilles		4
L'Arbre à taner les Cuirs . .		12
L'Aſſiminier ou Anona . . .	12	
Le Baguenaudier ordinaire . .		4
Le Baguenaudier du Levant . .		12
Le Cerifier nain du Canada . .		12
Le Chamœrifier de Sibérie, à fleur rouge		6
Le Chamœrifier à fleur blanche .		12
Le Chamœrifier des Alpes, à gros fruit		12
Le Chamœrifier à fruit bleu . .		12

	℔	ß
Le Cytiſe des Jardiniers . . .		6
Le Cytiſe de Montpellier . .		12
Le Cytiſe Lanugineux . . .		12
La Dierville		4
L'Epine à feuilles d'Arbouſier .		12
L'Epine à feuilles de Buiſſon ardent		12
L'Epine à feuilles d'Erable . .		12
L'Epine à fleurs doubles . . .	1	4
L'Epine d'Amérique		12
L'Epine-vinette du Canada . . .		12
L'Epine-vinette du Levant, à fruit noir	1	4
Le Genêt d'Eſpagne . . .		4
Le Genêt de Sibérie		6
Le Genêt à feuilles de Millepertuis		4

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *31 Octobre 1769.*				LYON. *le 24 Octobre.*				BORDEAUX. *le 20 Octobre.*			
Amſterdam,	54	7	8e	Amſterd.	54	7	8e	Amſt.	54	7	8e
Lond. . .	32	1	16	Auguſte, .	51	5	8	Lond. . .	32	1/8	
Hambourg, . .	181	1/4		Vienne, .	51	5	8	Hamb. . .	26	9	16e
Madrid, .	15	2	6	Lond. . .	32			Paris échu,	1/4	p	0/0 p.
Cadix, . .	14	19	6	Gênes, .	94	1/8					
Livourne, .	95	1/4		Livourne, .	96	1/4					
Lyon, . .	1/2			Madrid. . .	75						
				Cadix, . .	74	3/4					
				Paris, . .	1/4	p.	0/0 p.				
				Marſeille,	1 1/4	p	0/0 p.				
				Dépôt p. Saints.	1/2						
				Piaſt. . .	48	17	6				

DU HAVRE, *le 24 Octobre.*

Prix courans de quelques denrées.

Froment, de 6 ℔ 10 à 6 ℔ 15 ß *le boiſſeau ;* ſeigle, de 3 ℔ 5 à 3 ℔ 10 ß auſſi *le boiſſeau ;* farine de la premiere qualité, de 18 à 18 ℔ 10 ß *le quintal.*

Huile d'olive de Port-Maurice & d'Oneille, 77 ℔ 10 ß, huile dito de Provence, de 76 à 77 ℔ ; ſavon bleu vif, 47 ℔ ; dito bleu pâle, 47 ℔ 10 ß ; ſavon blanc, de 48 à 48 ℔ 10 ß.

Brai gras, de 27 à 28 ℔ *le baril ;* brai ſec, 11 ℔ 10 ß *le cent ;* goudron, de 16 à 18 ℔ *la flûte.*

Sucre terré, de 50 à 54 ℔ ; ſucre brut, de 29 à 32 ℔ ; café de la Martinique, de 1 ℔

1 ß à 1 ℔ 2 ß; dito de Saint-Domingue; de 1 ℔ à 1 ℔ 1 ß; indigo cuivré, de 7 à 7 ℔ 10 ß; dito bleu, de 8 à 9 ℔; coton de Saint Domingue, de 120 à 135 ℔; dito de la Martinique & de la Guadeloupe, de 110 à 125 ℔; cacao en grains, 14 ß; bois de campêche, de 10 à 11 ℔; coton en laine de Smyrne, de 95 à 100 ℔.

De Dunkerque, *le 10 Octobre 1769.*

Eau-de-vie de Bordeaux, 1 ℔ 10 ß *le pot;* eau-de-vie de Cette, 1 ℔ 9 ß; eau-de-vie de la Rochelle, 1 ℔ 10 ß.

Sel gris de Seudres 7 ℔ 10 ß *la raziere.*

Sucre blanc de Saint-Domingue, premiere qualité, de 34 à 42 ℔ *le quintal;* sucre brut en sorte de la même Colonie, de 25 à 30 ℔; café de la Martinique, 1 ℔; café de Saint-Domingue, 18 ß; indigo cuivré, de 5 ℔ 5 à 5 ℔ 10 ß *la livre.*

INDUSTRIE.

Maniere de dessiner promptement toutes sortes de plantes & de feuilles.

La plupart des Voyageurs qui ont voulu nous rendre des plantes ou feuilles étrangeres, ont été obligés de les dessiner; & si cette opération n'a pas été faite par une main habile, ils ne les ont rendues qu'imparfaitement, & même de façon à ne les point reconnoître.

Ils ignoroient sans doute la maniere suivante, qui leur auroit épargné beaucoup de travail, & par laquelle ils auroient rendu la nature exactement telle qu'elle est.

Il faut avoir deux balles & de l'encre dont se servent les Imprimeurs. Tenez-en une de la main gauche, & mettez dessus la feuille ou la plante dont vous voudrez avoir l'empreinte; frappez-la avec l'autre balle que vous tiendrez de la main droite, d'un ou deux coups, sans la déranger. Vous ôterez la feuille ou la plante légérement, & vous la placerez au milieu d'une feuille de papier pliée en deux; après quoi vous l'étendrez sur une table couverte d'un tapis, & avec un rouleau de bois, enveloppé d'un mouchoir, ou d'un linge uni, vous le passerez une ou deux fois assez fortement dessus; vous ouvrirez le papier, & alors vous aurez sur l'un & l'autre côté l'empreinte exacte du dessus & du dessous de la feuille ou plante, & qui, outre la parfaite ressemblance avec la nature, surpassera même la plus belle gravure, sur-tout quand ce procédé sera fait avec dextérité.

Prix *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 31 Octobre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . . .	716		marc.
Du Mexique à . . .	710		marc.
Du Perou à . . .	702		marc.
Les guinées à . . .	714		marc.
Ducats à . . .	97	10	once.
Or fin à 23 k. 31 32 à . . .	99		once.
Or à 20 karats à . .	82	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à . . .	54		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à . . .	52		marc.
Piastres, à . . .	49		marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1769.	*Lundi 30.*	*Mardi 31.*	*Mercredi 1 Nov.*
Ac. des Indes.	1072 ½	1077 ½	
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅔		29 ½	
Prom. à 4 p ⅔	50 ½	50 ½	
Ac. des Fermes.	847 ½	847 ½	
2 s. p. l. du Dix.	6		
3e. Loterie.			
Annuités.		297 96	
Coup. d'An.	59 ½	59 ½	
Emp. de 50 mil.		43 ½	
Emp. de 30 mil.	49 ½ 50	50	FESTE.
Col. 1759.	50 ½ 51	51	
Canada.	51	51	
4e. L. Epoques.	14 ½	14 ½	
Nouette.	44		
tirage de la C.	3e 385 5e 331	3e 386 5e 331	
Sur la Ville.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅔			
A 3 p. ⅔ s. l. cuirs			
Bill. de la Com.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 88.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 24 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François, 2 Hollandois & 1 Suedois; ſçavoir, des François, les Gabarres du Roi l'*Ecluſe*, Capitaine *Verdun de la Crenne*; la *Dorade*, Capitaine *Nielly*, venant tous deux de Breſt ſur leſt; la *Marie Anne*, Capitaine *Biller*, venant de Morlaix avec différentes marchandiſes pour le Havre & pour Rouen; la *Ville de la Rochelle*, Capitaine *Neveu*, venant de la Rochelle chargé d'eau-de vie & d'autres marchandiſes pour le Havre & pour Rouen; le *Bon Thomas*, Capitaine *Laudery*; le *S. Pierre*, Capitaine *Baguette*, venant tous deux de Cherhourg chargés de diverſes marchandiſes; la *Princeſſe du Breſil*, Capitaine *Rouſſel*, venant de Rouen, en relâche & en charge pour Lisbonne; des Hollandois, la *Concorde*, Capitaine *Maſtreck*, venant de Campveer chargé de poudre à feu & autres marchandiſes pour Guinée; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Janſen*, venant de Rouen, en relâche & en charge pour Hambourg; la *Ville de Rouen*, Capitaine *Velly* Suédois, venant de Seudres chargé de ſel en relâche pour Stockholm.

DE NANTES.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 13 au 20 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 14 Navires François ſans compter 22 Bâtimens de Hennebon, la Trinité, Pont-l'Abbé, Vannes, Saint Valery, Dieppe & Rouen, qui ont amené 250 tonneaux de froment, 92 tonneaux de méteil, & 409 tonneaux de ſeigle, & 16 Etrangers; ſçavoir, des François le *Roſtelec*, Capitaine *Dominique Daoulas*; le *Merlin*, Capitaine *Pierre Berlan*; l'*Aimable Angélique*, Capitaine *Thomas Cario*; l'*Unité*, Capitaine *Dominique Tiris*; la *Françoiſe*, Capitaine *André Bitaud*, venant tous cinq de Bayonne avec réſine, brai gras, laine, ferremens & ſouliers; le *Conquérant*, Capitaine *Blanchard*, venant de Honfleurs avec thuile, plâtre, vin, beurre, jarres vuides, & chandelles; le *Rezzonico*, Capitaine *Olivier Chaviteau*; le *Marquis de Manonville*, Capitaine *Louis Labé*, venant tous deux de Rouen avec riz, fayance, plâtre, toile cirée, mercerie & bouteilles vuides; la *Victoire*, Capitaine *Charles Bellingreville*, venant de Dieppe avec rogues & verres à vîtres; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Olivier le Palmec*, venant de Vannes avec réſine; la *Marie*, Capitaine *Sebaſtien le Piſquer*, venant de Breſt avec fer plat & en barres; la *Félicité*, Capitaine *Jean Durand*, venant d'Audierne & de Douarnenez avec ſardines & poiſſon ſec; la *Reine des Anges*, Capitaine *Guillaume Chaton*, venant de l'Orient avec des marchandiſes de la vente; la *Marie Théreſe* de Dunkerque, Capitaine *Pierre Zephirin Bruzeau*, venant de Dunkerque avec amidon, fil, vin d'Eſpagne, huile de graine, rogues, drogueries, camelot, calemandre, cuirs tanés, couteaux, ſabre, toile de coton, jeux de moulins, cornes à lanternes, lin, cercles de fer, étain, ſucrion, plomb à giboyer & en rouleaux; des Etrangers la *Maiſon de Tedike*, Capitaine *Barend Jelles*; le *Jeune Reintje*, Capitaine *Anche Hylkes*; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Jeep Jeeps Poſtma*; l'*Entrepreneur*, Capitaine *Benjamin Froſt*; la *Jeune Catherine*, Capitaine *Tjalling Baukes*; la *Paix*, Capitaine *Simon Pieter Hendler*, venant tous ſix de Dantzick avec 286 tonneaux de froment & 800 tonneaux de ſeigle; l'*Alida*, Capitaine *Pieter Hanſen*; les *Deux jeunes Goelans*, Capitaine *Claas Sybrand de Haas*, venant tous deux de Hambourg avec 60 tonneaux de froment & 234 tonneaux de ſeigle; la *Demoiſelle Adélaide*, Capitaine *Johand Berend Segelken*; la *Demoiſelle Rebeca*, Capitaine *Johan Borchers*; la *Demoiſelle Metta*, Capitaine *Herman Borgman*, venant tous trois de Bremen avec 84 tonneaux de froment, 239 tonneaux 188 milliers de ſeigle, fer, amidon & fuſils; l'*Helena Clara*, Capitaine *Tierk Klaaſes Klein*; la *Réſolution*, Capitaine *Jean Andries de Boer*, venant tous deux de Petersbourg avec 120 tonneaux de froment, fer & chanvre; le *Prince Willam*, Capitaine *Hendrik Janſe Nobel*, venant d'Amſterdam avec 34 tonneaux de froment, 186 milliers de ſeigle; amidon, fromage, azur & marchandiſes pour Guinée; le *Deſir du Frere*, Capitaine *Jean Snock*, venant de Roterdam avec papier, fromage, quincaillerie, garance, azur, marchandiſes pour Guinée; le *Samuel*, Capitaine *Ian Janſe Koſter*, venant de Zericzée chargé de fromage.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dons le même

eſpace de temps 4 Navires François & 7 Etrangers, ſçavoir, des François l'*Aimable Reine*, de 200 tonneaux, Capitaine *Poiſſon*; la *Bretagne* de 300 tonneaux, Capitaine *Soliman*, allant tous deux à la Martinique, le premier devant paſſer par Bordeaux; le *Prince Sauvage* de 140 tonneaux, Capitaine *Subra*, allant au Fort-Dauphin; l'*Hirondelle* de 140 tonneaux, Capitaine *Thibaud*, allant en Guinée; des Etrangers, la *Notre-Dame du Roſuire*, Capit. *François Ugalde*, allant à Bilbao; la *Notre Dame Dyerra*, Capitaine *Michel Antoine Denſtua*; l'*Ange Gardien*, Capitaine *François de Urtis Bera*, allant tous deux à Saint Sebaſtien chargés, comme celui qui les précéde de quincaillerie, fayance, bas de laine, ſucre terré & quelques autres marchandiſes; les *Deux Sœurs*; Capitaine *Heyne Sytzes*; le *Semeur de Graines*, Capitaine *Jacob Jurgens*, allant tous deux à Hambourg avec peaux de veaux corroyées, café, ſucre brut & terré; la *Concorde*, Capitaine *Ayman Roelands*, allant à Middelbourg avec ſucre brut & terré; ſirop, vinaigre, confitures & oignons de fleurs; la *Tjanna Debora*, Capitaine *Pieter Janſen Viſſer*, allant à Amſterdam avec ſucre brut, café & rocou.

DE LA ROCHELLE.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville dans le courant de Septembre, pour les Pays Etrangers, 25802 livres d'indigo, 713273 livres de ſucre brut, 335514 liv. de ſucre terré, 74490 liv. de ſucre en pains, 91530 liv. de ſyrop, 125596 liv. de de café, 2432 peaux de chevreuils, 2203 livres de pelleteries communes, 47556 liv. de coton, & 38225 veltes d'eau-de-vie.

Prix courants de quelques Denrées.

Le froment, de 220 à 225 livres; orge, de 130 à 133 livres.

Eau de-vie de la Rochelle, de 118 à 120 liv.; eau-de-vie nouvelle du même endroit, 110 liv.; de Ré, la vieille eau-de-vie, 125 liv.; la nouvelle, 100 liv.; de Coignac, la vieille eau-de-vie, 164 livres.

Sel de Ré, de 800 à 810 liv.; de chaudieres de Seudres, 780 liv.; ſel blanc, 850 liv.

Sucre brut, de 26 à 30 livres; ſucre blanc troiſiéme ſorte, de 45 à 46 livres, les autres qualités à proportion; café de Saint Domingue, 19 ſols; indigo cuivré, de 6 liv. 12 ſols à 6 liv. 15 ſols; rocou, de 1 à livre 1 ſol; coton de S. Domingue, de 115 à 117 liv. 10 ſols; ſyrop, 15 liv. 10 ſols.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 8 au 15 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 34 Bâtimens François & 18 Etrangers, venant de Roterdam, de Larache, d'Alger, d'Alexandrie, d'Acre, de Salonique, de Patras, de Sicile, de Meſſine, de Seculiana, de Mayora, de Terra nova, de Trapano, d'Arbiſſola, de Marſala, de Leſcuillette, de Barletta, de Livourne, de Civita-Vecchia, de Cagliari, de Gênes, de Savone, d'Antibes, d'Oneille, de Nice, du Petit-Nord, de Luan, de Port-Maurice, de Narbonne, de Cannes, d'Arles & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries, drogueries, du Levant & autres; mais parmi ces différens Bâtimans, le *Saint Jean*, Capitaine *Barthelemy Ravaizon*, de Cannes ainſi que le ſuivant; la *Vierge du Rozaire*, Capit. *Claude Monnier*, venant tous deux de Cannes; le *Très-Saint Sacrement*, Capitaine *Paul di Palma*, de Gayette; la *Sainte Anne*, Capitaine *Louis Reymond*, de Cannes; le *Saint Antoine de Padoue*, de Catalogne; la *Sainte Croix*, Capitaine *Louis Michel* de Marſeille, venant tous quatre de Civita-Vecchia; le *Saint Pierre*, Capitaine *Jean-Joſeph Periſol*, de Cannes ainſi que le ſuivant; la *Sainte Claire*, Capitaine *Jean Flore*, venant tous deux de Nice; la *Favorite*, Capitaine *François Reveſt* de Marſeille; le *Saint Eſprit*, Capitaine *Victor Ducros* de la Ciotat; l'*Etoile du Matin*, Capitaine *Mathieu Richari* de Cette, venant tous trois de Livourne; le *Phenix*, Capitaine *Joſeph Marie Martineng* de Marſeille, venant d'Alger; le *Preux*, Capitaine *Jean-Pierre Garnier* de la Ciotat, venant de Cagliari; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Joſeph Friderico* Corſe, venant de Gênes, apportoit avec les treize autres 9620 charges de bled & autres marchandiſes en petite quantité.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 28 Octobre.

D'AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

M. l'Intendant parut desirer que notre Société publiât dans peu un corps d'observations, ainsi qu'il nous l'avoit fait annoncer par une délibération précédente du Bureau de Limoges : il invita le nôtre à grossir cette collection de ce qui auroit été présenté d'intéressant dans nos Assemblées. Comme nous avons toujours envoyé des duplicata de tout ce qui a été fait par notre Bureau, nous présumons que celui de Limoges s'occupe à rediger la collection provoquée par le desir de M. Turgot. Dans la Séance suivante nous eûmes à lire le résultat de la délibération du Bureau de Limoges du 5 Décembre, qui rouloit principalement sur la détermination & les arrangemens pris dans cette Séance au sujet des Prix, soit réservés pour cette année, soit à proposer pour les suivantes ; le détail de ces arrangemens ayant été publié par la voie du Calendrier & des Feuilles Périodiques seroit ici de surérogation

M. Leclerc (*a*) ayant rappellé dans cette Séance le succès qu'avoit eu à la précédente l'essai de teinture sur la garance du Pays, nous annonça qu'il se proposoit de faire une seconde tentative sur une piece d'étoffe en laine, dès qu'il auroit pu se procurer la quantité nécessaire de garance pour cela, & qu'il en rendroit compte en temps & lieu. Nous ignorons encore si cette épreuve a été ou pu être faite.

J'en annonçai une autre commencée sur la transplantation d'une petite quantité de pieds de seigle, à l'instar de celle faite à Cambridge sur le froment : le succès répondit mal à mon attente ; il me fit entrevoir plus de frais que de produit à réitérer de telles épreuves. Il paroît qu'elles seroient peu avantageuses à notre climat : ainsi je ne conseille pas de suivre cet exemple.

La Séance du 4 de l'an 1768, destinée à la nomination d'un nouveau Directeur, à l'appurement des comptes du Bureau & au recensement de ses livres, fut signalée par la présentation qu'y fit M. Dubois, lors Directeur, de l'Arrêt du Conseil du Roi du 9 Décembre précédent, portant établissemt d'une Foire de trois jours, avec pleine & entiere franchise, de tous droits d'entrées & autres quelconques, pour tous objets de Commerce, pendant la tenue de ladite Foire fixée aux 17, 18 & 19 Juin de chaque année. Cette bonne nouvelle excita l'allégresse dans toute l'Assemblée. M. Rivet, premier Consul, appellé extraordinairement à la Séance de ce jour, se chargea d'exprimer de son mieux la reconnoissance de ces Concitoyens au Ministre Supérieur

(a) *C'est le nom du Directeur de la Manufacture royale établie à Brive.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France